

# Developper une pepiniere labellisee Vegetalocal

À 33 ans, Manuel Rousseau finalise la création de Graine de Bocage. Une pépinière spécialisée dans la production d'arbres et d'arbustes d'origine locale. Installé à Théhillac (56), sur des terres certifiées en agriculture biologique, ce chef d'entreprise a pour ob-

jectif de produire 30 000 plants par an.



**Cornus sanguinea** : cet arbuste est utilisé en grande quantité dans la restauration des bocages pour le « bourrage » au pied des haies. Il prendra une place importante dans l'offre d'Emmanuel Rousseau.

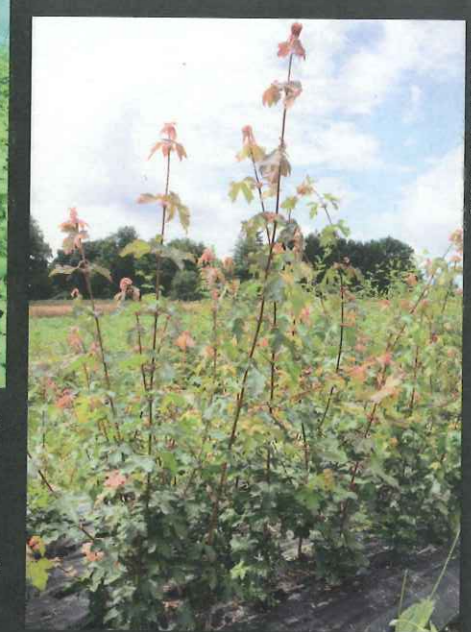


▲ La pépinière Graine de Bocage produit ses plants, dès la première année en hors-sol, en plaques alvéolées de 250 cm<sup>2</sup>. La seconde année, le repiquage en pleine terre donnera plus de rusticité et les mettra en conditions les plus proches possibles de l'utilisation finale.

◀ « On peut vraiment dire que le CFPPA Le Fresne, à Angers (49), a joué un rôle d'incubateur dans mon projet de pépinière dédiée au végétal local », assure Manuel Rousseau, tout juste installé à Théhillac (56).



◀ Vue d'ensemble de la pépinière Graine de Bocage, à Théhillac, avec un espace hors-sol extérieur (à gauche, derrière le coupe-vent), deux serres avec voiles d'ombrage pour le naissage, et un espace pleine terre (à droite) pour la seconde année d'élevage.



▲ L'érable champêtre, récolté dans le Maine-et-Loire à l'automne 2014 (premiers essais), a été élevé sous serre lors du printemps été 2015, puis a été repiqué en pleine terre fin 2015. Il sera prêt pour la vente cet automne 2016.

Entre la récolte des graines dont il sait qu'elle va l'occuper « quasiment à temps complet » et l'arrachage des plants, Manuel Rousseau s'apprête à vivre un automne 2016 chargé. D'autant qu'en parallèle et dans le cadre du stage « Paysan créatif » qu'il a suivi durant un an, il finalise la création de son entreprise, Graine de Bocage - Arbres et arbustes d'Armorique. Un projet qui vise à « proposer un plant sur mesure, adapté aux besoins locaux », qu'il avait eu l'occasion de présenter en novembre 2015 lors d'une jour-

née technique organisée par le CFPPA Le Fresne, à Angers (49), associé à la plateforme nationale d'expérimentations et de conseils techniques Plante & Cité.

► **Originaire de Loire-Atlantique, titulaire d'un BTS « Gestion et protection de la nature »**, Manuel Rousseau a rempli plusieurs missions dans le milieu de la protection de la nature et dans celui de la pépinière forestière avant de rejoindre, en 2013, le tout nouveau cursus « Technicien du génie écologique » proposé par le CFPPA Le Fresne. « Je voulais avancer

d'une manière à la fois plus concrète et plus approfondie dans la démarche Végétal local alors en gestation », explique-t-il. Organisée sur neuf mois, la formation alterne des périodes au centre et des stages. Dans ce cadre, Manuel Rousseau a rejoint la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) de l'Anjou pour une mission consacrée à la « Gestion et la valorisation des haies bocagères dans les basses vallées angevines ». Il s'est également formé à la récolte de graines, notamment grâce à deux associations qui l'ont accueilli pour des périodes d'une semaine lui per-

mettant ainsi d'acquérir du savoir-faire: Prom'Haies, située à Montalembert (79), et Mission Bocage, basée à Beaupréau (49). En parallèle et sur son temps personnel, il a mené sa première récolte de graines: 100 000 au total, toutes collectées en Anjou et dans un contexte « où les documents techniques du label Végétal local n'étaient pas encore sortis ».

► **Vers la création d'une pépinière...** À l'issue de sa formation, Manuel Rousseau a été recruté par Mission-Bocage « pour la campagne de plantation 2014-2015 ». Embauché dans le cadre d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE), il a partagé son temps entre l'association et le CFPPA Le Fresne. Comme lui, le centre de formation cherchait à développer une pépinière Végétal local. Manuel Rousseau a travaillé à sa création ainsi qu'à la mise en place d'un atelier de préparation des graines (pour les opérations de dépulpage, séchage, stratification...). Le tout sans oublier son propre projet. « Sous cet angle, on peut vraiment dire que le CFPPA a joué un rôle d'incubateur. » Nerf de la guerre dans cette approche de labellisation, la récolte de graines est montée en puissance courant 2015. « C'est un travail qui prend beaucoup de temps », rappelle Manuel Rousseau évoquant la cartographie mais également les rencontres avec les propriétaires et les nécessaires repérages. Reste qu'à l'issue, le futur chef d'entreprise et le CFPPA disposaient de 400 000 graines. De quoi potentielle-

## Vers la création de filières régionale et nationale

### → Démarche en Pays de la Loire

La grande région compte 120 structures et 300 personnes identifiées au sein d'un pôle « bocage ». Cinq pépinières (Bouche-noire, Pirard, Rousseau, Huault et Vald d'Erdre) des départements 44, 49 et 53 sont déjà partenaires d'organismes de plantation. Trois structures sont engagées dans des productions spécifiques (le lycée Le Fresne, à Angers (49), le CAC de Saumur (49), le pôle national de Guéméné-Penfao, 44). Des cahiers techniques existent pour la mise en culture et la récolte des principales espèces, ainsi qu'un cahier des charges engageant les sites de récolte. Les besoins régionaux

sont estimés à 170 000 plants pour les départements 44, 49, 53, 72 et 85. Un budget a été estimé à 118 125 euros sur deux ans. Quarante-cinq sites de récolte ont été recensés et 760 000 graines devraient être récoltées en 2016-2017.

### → Enquête nationale

L'association française arbres champêtres et agroforestiers (AFAC) a réalisé, en novembre 2015, une enquête nationale auprès de ses adhérents. Soixante-seize organismes ont répondu au questionnaire. Ils ont planté 800 000 arbres en 2014-2015, à 90 % pour la réalisation de haies. Plus de 400 000 de ces arbres ont bénéficié du programme

« Plantons » avec la Fondation Yves-Rocher. Près de 30 % des organismes ont déjà engagé des « plans de gestion des haies en 2014 ». Et environ 32 % de ces structures sont déjà investies dans la démarche arbres et arbustes certifiés « Végétal local » et 40 % envisagent de le faire. Parallèlement, Plante & Cité a donné, lors d'une journée Végétal local, des indications sur l'état d'avancement d'un travail national sur les clauses techniques particulières (CCTP). O. M.

Plus d'informations sur : <http://www.fcbn.fr/vegetal-local-vraies-messicoles> et <http://tinyurl.com/hnnk36f>

## Une démarche similaire dans le Cantal

Installé à Veyrières (15), Nicolas Lachaze témoignait également à la journée technique organisée au CFPPA Le Fresne en novembre 2015. Comme Manuel Rousseau, ce fils de sylviculteur a récemment créé une pépinière dédiée aux arbres et arbustes d'origine locale. Son site se trouve à 700 m d'altitude, sur

des sols acides et dans une zone ventueuse. Les plants ne sont pas arrosés. L'an dernier, il a récolté 20 kg de graines sèches et vendu ses premiers plants, 25 000 au total. Il vise une production de 50 000 plants annuels et a l'avantage d'être situé dans une région où les pépiniéristes sont peu nombreux.

ment obtenir 60 000 plants de 21 espèces différentes sur deux régions: le Massif armoricain qui correspond au projet de Manuel Rousseau et le Bassin parisien sud pour celui du lycée Le Fresne.

► **Des plants labellisés et disponibles...** Avec deux récoltes de graines, Manuel Rousseau a posé les bases de son projet. Désormais installé à Théhillac sur 1,5 ha de terres labellisées Agriculture biologique (AB), accompagné dans son parcours par la Coopérative d'installation en agriculture paysanne (Ciap) de Loire-Atlantique, il s'est fixé un objectif de production de 30 000 plants annuels. Dès cet automne, et sur la base de 20 espèces disponibles, il proposera des plants de 2 ans en racine nue (40 cm et plus) et des plants d'un an en motte (plus et moins de 30 cm). Certains (érable champêtre, cornouiller sanguin, fusain d'Europe, troène

commun, poirier sauvage, prunellier, nerprun purgatif, églantier et sureau noir) sont estampillés Végétal local.

« La vocation de Graine de Bocage est de travailler avec des prescripteurs bretons et ligériens, de leur donner la possibilité de choisir leur zone de récolte: un bassin versant par exemple ou une zone qui serait à réaménager au titre des compensations environnementales. » Une vocation 100 % locale qui intègre aussi la possibilité de fournir des pépinières d'élevage « soucieuses d'intégrer à leur gamme des plants labellisés Végétal local sans pour autant prendre en charge le naissage ». ■ **Anne Mabire**

(1) Forum « Arbres, arbustes et territoires », 17 novembre 2015, lycée Le Fresne (49).  
(2) Plus d'informations sur <http://www.fcbn.fr/vegetal-local-vraies-messicoles> et <http://tinyurl.com/hnnk36f>